

PARC EOLIEN DES PINCEAUX

Communes de Pringy et Drouilly - MARNE (51)

www.parc-eolien-des-pinceaux.fr

PIECE n°2.7

Annexe de l'étude d'impact

Annexe 6 : Dossier de concertation



CONTACT

Maël SONRIER

EOLE DES PINCEAUX

42 rue de Champagne – 51240 Vitry-la-Ville

06.37.77.79.91

mael@calyce.dev

AVRIL 2021

1. DESCRIPTION DU PROJET

- 1.1. Descriptif du projet
- 1.2. Note de présentation non technique
- 1.3. Justificatifs de maîtrise foncière
- 1.4. Localisation des parcelles

2. ETUDE D'IMPACT

- 2.1. Etude d'impact
- 2.2. ANNEXE 1 – Etude paysagère
- 2.3. ANNEXE 2 – Carnet de photomontages
- 2.4. ANNEXE 3 – Etude écologique
- 2.5. ANNEXE 4 – Etude acoustique
- 2.6. ANNEXE 5 – Etude des zones d'influence visuelle
- 2.7. ANNEXE 6 – Dossier de concertation**
- 2.8. Résumé non technique de l'étude d'impact

3. AUTRES PIECES

- 3.1. Etude de dangers et résumé non technique de l'étude de dangers
- 3.2. Capacités techniques et financières

4. PLANS

- 4.1. Carte de situation au 1/25 000e
- 4.2. Eléments graphiques, plans ou cartes
- 4.3. Plans d'ensemble
- 4.4. Plans de masse

5. AUTRES

- 5.1. Demande d'autorisation environnementale
- 5.2. Check-list
- 5.3. Courriers reçus des organismes et administrations concernées
- 5.4. CERFA

Table des matières

Préambule.....	4
I. Présentation du projet	4
1.1. Présentation du développeur et de l'actionnaire	4
1.1.1. Présentation du développeur.....	4
1.1.2. Présentation de l'actionnaire	5
1.2. Origines du projet.....	6
1.3. Variantes d'implantation	7
1.4. Retombées locales du projet.....	10
II. La campagne de porte à porte.....	11
2.1. Présentation du principe de la campagne de porte à porte.....	11
2.2. Les résultats de la campagne de porte à porte.....	12
III. La permanence publique	15
3.1. Le déroulement de la permanence publique.....	15
3.2. Les conclusions de la permanence publique	16
IV. Le récapitulatif des mesures ERC.....	17
4.1. Le paysage : retrait de 1,5km des villages.....	17
4.2. Notre proposition de création d'une haie paysagère.....	18
4.3. L'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques	19
4.4. Le bridage acoustique	20
V. Le site internet du projet des Pinceaux.....	23
5.1. La mise en place du site internet.....	23
5.2. Le contenu du site internet	25
Annexe.....	28
Mail envoyé aux riverains du projet suite à la permanence publique.....	28



Préambule

Ce dossier a pour objet de présenter les démarches de « concertation » ayant été réalisées par la société Eole des Pinceaux, consistant à informer et à consulter les élus et riverains du projet éolien.

Depuis l'origine du projet fin 2018, la société a en effet décidé d'informer le maire et ses adjoints de manière transparente, du démarrage des études de faisabilité et ainsi envisager l'installation de nouvelles éoliennes sur le territoire. Lors de cette d'une réunion de présentation, la société a proposé au maire et ses adjoints plusieurs scénarios. A l'issue de cette réunion Calycé s'est engagé à ne pas implanter d'éolienne a moins de 1500 mètres des habitations.

Dans la continuité de cette démarche de consultation initiale, qui était une condition à la suite du projet, Calycé a démarré les études d'impact et a mené les démarches foncières auprès des agriculteurs et propriétaires de terrains.

Ce dossier de concertation a été réalisé pour détailler les démarches innovantes ayant été faites sur l'initiative du porteur de projet, qui sont spécifiques au projet. Sont notamment explicitées les démarches de « porte à porte », la permanence publique ainsi que les mesures spécifiques de réduction d'impact ayant été mises en œuvre pour répondre aux sensibilités du site et aux requêtes formulées par les riverains. Enfin une partie est consacrée spécifiquement au site internet mis en place pour le projet.

J. Présentation du projet

1.1. Présentation du développeur et de l'actionnaire

1.1.1. Présentation du développeur

CALYCE DEVELOPPEMENT est un des premiers développeurs de projet de parcs éoliens champenois actif depuis 2002 avec le développement du premier parc éolien de la région, le parc des Quatre Communes dans la Marne.

Depuis 2002, CALYCE DEVELOPPEMENT a développé une grande expertise dans la conception et le développement de projets avec une forte emphase sur l'acceptation locale et l'intégration environnementale. L'activité historique de certains associés de CALYCE DEVELOPPEMENT permet d'établir des relations locales privilégiées, particulièrement dans l'ancienne région Champagne-Ardenne où ils sont installés durablement en tant qu'exploitants agricoles.

Les implantations locales, situées à Brévonnes (10), Vitry-la-Ville (51) et Chaumont (52) facilitent les démarches de développement, de construction et d'exploitation de parcs éoliens. Cette proximité avec les différents sites de projet permet d'instaurer un climat de confiance sur le long terme avec les élus, les propriétaires et les exploitants agricoles.

Début 2021, les 12 collaborateurs de CALYCE DEVELOPPEMENT avaient développé plus de 490 MW de projets éoliens, dont 227 MW étaient déjà construits, 26 MW étaient en construction et 242 MW en cours d'instruction. Un portefeuille de nouveaux projets représentant plus de 700 MW est également en développement.



1.1.2. Présentation de l'actionnaire

Fort d'une histoire initiée à la fin du XIXe siècle, le groupe ROMANDE ENERGIE est un électricien suisse intégré sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Les métiers de base du groupe ROMANDE ENERGIE comprennent :

- Production : 760 MW de puissance installée ou en cours de réalisation en Suisse et en France
- Distribution : réseau de distribution d'électricité de 10 500 km autour du Lac Léman
- Fourniture : 2.5TWh livrés à 300 000 clients particuliers et professionnels
- Services énergétiques : pour la construction et l'exploitation de réseaux de chaleur, de centrales photovoltaïques, de solutions d'éclairage public, ...

Le groupe ROMANDE ENERGIE se distingue par son champ de compétences transverses, sa taille et sa philosophie humaine visant à développer des solutions durables qui permettent à ses parties prenantes (partenaires locaux, clients, investisseurs, collaborateurs et fournisseurs) de prendre pleinement part à la révolution énergétique et de développer ensemble un meilleur cadre de vie.

L'activité de production du groupe ROMANDE ENERGIE se porte exclusivement sur les énergies renouvelables et comporte à l'heure actuelle :

- Hydro-électricité : 632MW ; Pompage-turbinage, lac et fil de l'eau
- Solaire : 85MW ; Toiture, sol, flottant (en injection totale, autoconsommation ou micro-réseaux)
- Eolien : 37MW
- Biomasse : 5MW ; Méthanisation et bois



Images n°1 : Exemple des sources d'énergie de Romande Energie



Le groupe ROMANDE ENERGIE poursuit une stratégie active de développement et d'investissement visant à doubler sa production en Suisse et en France par voie de développement organique et d'acquisitions.

ROMANDE ENERGIE HOLDING, société anonyme de droit suisse, est la holding de tête du groupe ROMANDE ENERGIE. Elle est cotée à la Bourse suisse avec un chiffre d'affaires annuel d'environ 550 millions d'euros. Le groupe ROMANDE ENERGIE emploie près de 1 000 salariés.

Le capital de ROMANDE ENERGIE HOLDING est détenu en majorité par un actionariat public régional suisse romand. Au 31.12.2020, il est composé comme suit :

	Au 31.12.2020
Canton de Vaud	38.60%
Communes et Institutionnels du Canton de Vaud	18.24%
Romande Energie Holding	9.97%
Groupe E	6.31%
Crédit Suisse Fondation de Placement	3.97%
Bourse suisse (SIX)	22.91%

Détenue à 100% par ROMANDE ENERGIE HOLDING, ROMANDE ENERGIE FRANCE a pour objet de développer et de gérer le portefeuille de production du groupe ROMANDE ENERGIE en France dans le domaine de l'hydro-électricité et des énergies éoliennes et solaires.

Depuis sa fondation en 2013, ROMANDE ENERGIE FRANCE a ainsi constitué un portefeuille diversifié d'actifs et de projets de production d'énergies renouvelables représentant une puissance de 101 MW en exploitation ou en phase de réalisation et plus de 700MW de projets à divers stades de développement.

1.2. Origines du projet

La zone de projet a été identifiée par Calycé développement fin 2018, dans le but de développer un projet d'extension du parc éolien existant d'Orme Champagne. La zone d'implantation potentielle est située sur le territoire des communes de Drouilly et de Pringy à proximité du siège social de Calycé Développement situé à Vitry la Ville (51).

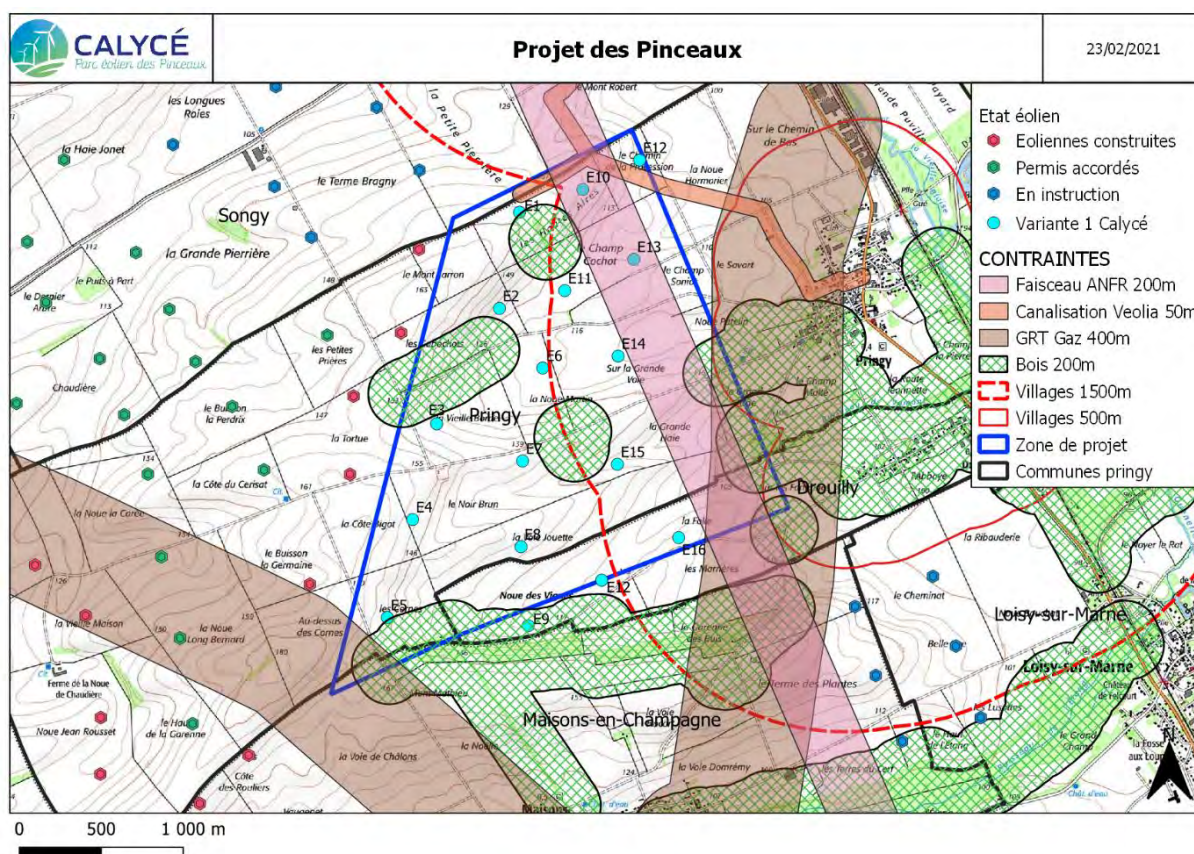
Calycé Développement a pris l'attache des communes concernées par cette zone, Pringy dans un premier temps, puis a décidé de s'étendre sur la commune de Drouilly, après un retour favorable des élus. Ces accords ont été formalisés ultérieurement par une délibération favorable du conseil de Drouilly le 30/09/2020 et du conseil de Pringy le 11/02/2021.

C'est donc au début de l'année 2019 que des premières rencontres ont été organisées avec les élus et que les RDV ont été organisés avec les propriétaires fonciers et agriculteurs de la zone.



1.3. Variantes d'implantation

Fin 2018, le potentiel initial de la Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) est de 17 éoliennes et exploite ainsi le potentiel technique de la zone tout en s'inspirant de la géométrie du parc en fonctionnement d'Orme-Champagne afin de limiter l'impact supplémentaire du projet.

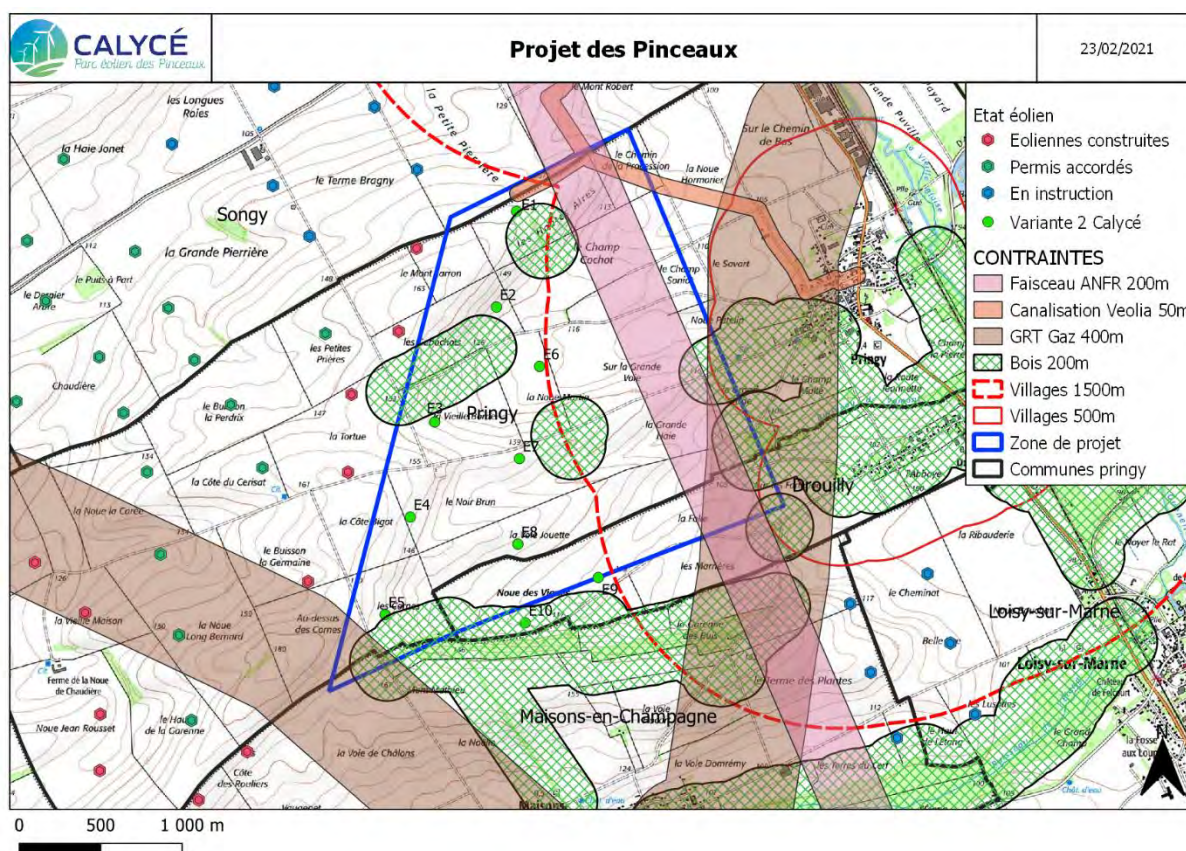


Carte n°1 : Variante A comportant les contraintes sur la zone de projet

Au cours de l'année 2019, les premiers contacts sont pris avec les élus. Au printemps-été 2019 les courriers sont envoyés aux organismes gestionnaires des différentes infrastructures, notamment GRT Gaz, RTE, SGAMI, DGAC. Deux canalisations de gaz ont ainsi été découvertes sur la partie Est et Ouest de la ZIP, ainsi qu'un faisceau hertzien de France-Télécom traversant sa partie est. La présence de ce faisceau nécessite de prendre en compte un recul substantiel, afin de ne pas perturber le signal hertzien.

Suite au recensement de ces contraintes, et à la volonté exprimée par les élus de ne pas implanter d'éoliennes à moins d'1,5km des villages, la morphologie du projet a été modifiée significativement, notamment sur la partie Est où se cumulent les contraintes France Télécom et de proximité avec les villages de Pringy et de Drouilly. La 2^{ème} variante (variante B ci-dessous) étudiée comporte ainsi 10 éoliennes.



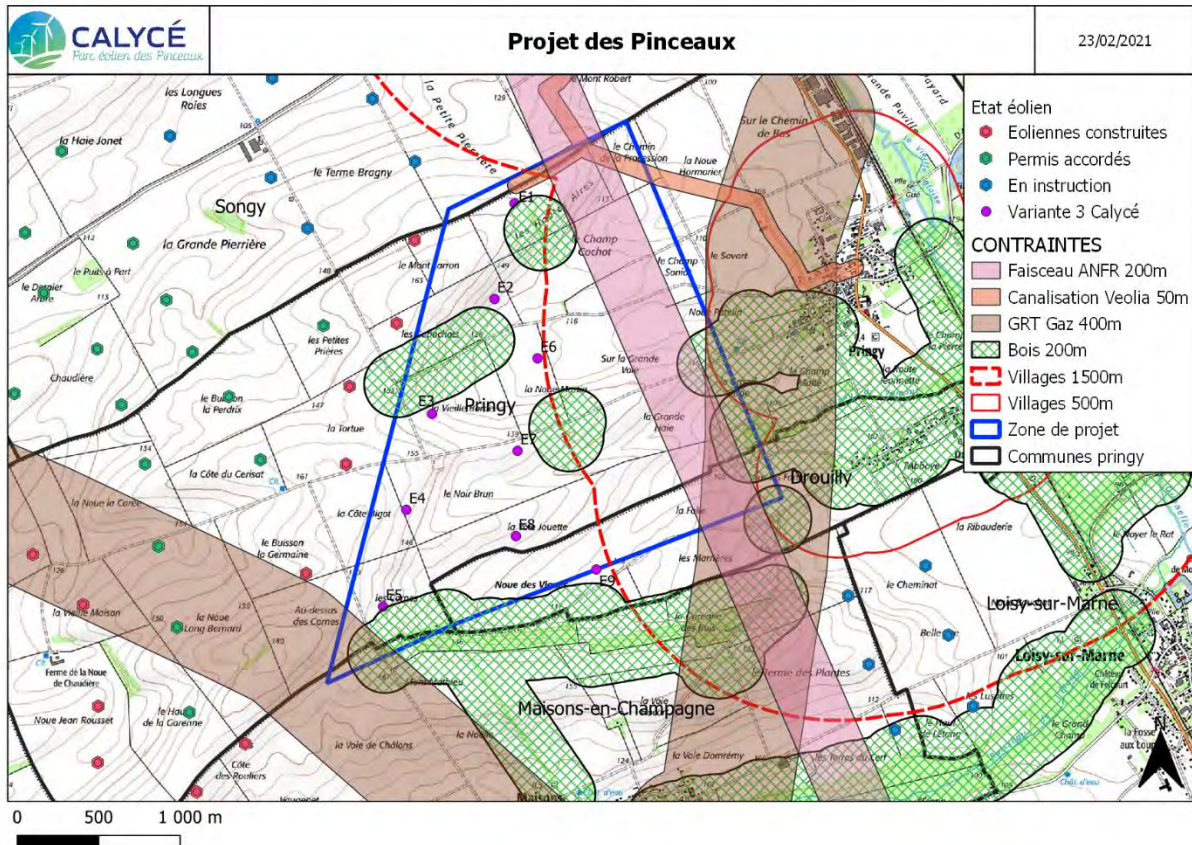


Carte n°2 : Variante B comportant les contraintes sur la zone de projet

En 2020, l'étude d'impact écologique est finalisée, notamment avec la fin des enregistrements des chiroptères en continu, réalisées à hauteur de pale qui permettent de compléter l'étude initiale sur la faune et la flore. Il ressort de cette étude que la sensibilité écologique de la zone est nulle ou négligeable sur l'ensemble des thématiques, après application des mesures d'évitement et de réduction (voir étude écologique).

En septembre 2020, alors que le bureau d'études écologiques finalise l'étude écologique et dispose donc de solides connaissances sur l'état initial de la zone de projet, celui-ci alerte Calycé Développement de l'enjeu fort sur le bois entre la commune de Pringy, Drouilly et de Maisons-en-Champagne à cause d'un axe de migration privilégié par l'avifaune. Calycé choisit donc d'éliminer une éolienne (E10 Variante B) située à moins de 200 mètres des boisements en considération de l'ensemble des contraintes écologiques. Cela a permis de diminuer le nombre d'éoliennes situés dans des zones de contraintes écologiques fortes et de réduire l'impact global du projet. Le projet passe donc de 10 machines à 9 (Variante C).





Carte n°3 : Variante C (finale) comportant les contraintes sur la zone de projet

Cette 3^{ème} implantation de 9 éoliennes fera l'objet d'une concertation à travers une opération de porte à porte sur les deux communes d'implantations (272 foyers démarchés, voir chapitre suivant), permettant ainsi d'obtenir l'avis des riverains sur cette configuration d'implantation. Par ailleurs Calycé décide de mettre en place une permanence publique le 07/10/2020, également annoncée à avance via le porte à porte (voir chapitres ci-après).



1.4. Retombées locales du projet

Avec 9 éoliennes d'une puissance unitaire de 5,6 MW et 3 postes de livraison électrique, le projet des Pinceaux disposera d'une puissance nominale de 50,4 MW, et fournira ainsi une production électrique annuelle estimée à 100 000 MWh, soit l'équivalent de la consommation de 21.000 foyers (base 4770 kWh / foyer).

Les retombées financières, se composent d'une part de l'activité locale générée par la construction du parc (12 mois environ) et d'autre part des taxes qui seront versées annuellement par la société Eole des Pinceaux conformément à la réglementation en vigueur, dont l'IFER et la CFE qui en sont les principales composantes. La taxe IFER, basée sur un montant de 7570€/MW, revient systématiquement aux communes d'implantation à hauteur de 20%, et à l'EPCI à hauteur de 50%. La CFE, elle, dépend des taux communaux et intercommunaux votés dans chaque collectivité.

D'après le tableau récapitulatif des taxes ci-dessous, le montant des taxes annuelle locales est estimé à environ 117 816 € pour les communes et 274 128 € pour la communauté de communes.

RETOMBÉES FINANCIÈRES / éolienne (5,6 MW)							
	PRINGY	CC		Commune		Département	
		Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant
Une éolienne	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0,60%	50 €	15,95%	1 340 €	15,51%	1 303 €
	Taxe CFE	19,02%	1 598 €	0,00%	- €		
	Taxe IFER	50%	21 196 €	20%	8 478 €	30%	12 718 €
	Mesures d'accompagnement commune				1 200 €		
	Mesures d'accompagnement AF				500 €		
	TOTAL / an		22 844 €		11 518 €		14 020 €
8 éoliennes	TOTAL / an		182 753 €		78 546 €		112 164 €

RETOMBÉES FINANCIÈRES / éolienne (5,6 MW)							
	DROUILLY	CC		Commune		Département	
		Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant
Une éolienne	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0,60%	50 €	19,27%	1 619 €	15,51%	1 303 €
	Taxe CFE	20,02%	1 682 €	0,00%	- €		
	Taxe IFER	50%	21 196 €	20%	8 478 €	30%	12 718 €
	Mesures d'accompagnement commune				1 200 €		
	Mesures d'accompagnement AF				500 €		
	TOTAL / an		22 928 €		11 797 €		14 020 €

Tableau n°1 : Récapitulatif des retombées financières par éolienne pour le projet des Pinceaux



II. La campagne de porte à porte

2.1. Présentation du principe de la campagne de porte à porte

Afin de recenser un maximum d'opinions localement sur l'éolien ainsi que sur le projet d'implantation à Drouilly et Pringy, EOLE DES PINCEAUX a fait le choix de procéder à une opération de porte à porte au niveau des 2 villages.

A titre préliminaire, il faut rappeler que l'objectif de cette campagne n'était pas d'argumenter POUR ou CONTRE le projet, mais de recueillir l'opinion des habitants, et en particulier les questions qu'ils peuvent se poser sur la nature du projet, les raisons qui ont mené au choix de l'implantation prévisionnelle, la chronologie ou tout autre question en rapport avec le futur parc éolien, afin d'y apporter des éléments de réponses.

Le second objectif de cette campagne était d'informer les riverains sur la tenue d'une permanence publique qui allait se tenir peu après le porte-à-porte, et ainsi espérer accueillir un maximum de visites et d'opinions représentatifs de la zone d'étude.

La campagne de porte à porte a été réalisée par l'entreprise indépendante EXPLAIN, et s'est déroulée du 29 septembre au 1^{er} octobre 2020. Au total, 272 portes ont été frappées soit 49% des habitations des communes concernées (recensement 2017) :

- 204 portes frappées à Pringy
- 68 portes frappées à Drouilly

La répartition du nombre de portes frappées par commune est représentative de de la démographie par commune. On remarquera notamment que Pringy rassemble à elle seule un pourcentage important des portes frappées, ce qui correspond à la démographie locale.

Méthode d'échantillonnage : l'échantillon est composé de façon aléatoire par les riverains étant chez eux et acceptant la conversation. Ainsi la représentativité des avis a été maximisée.



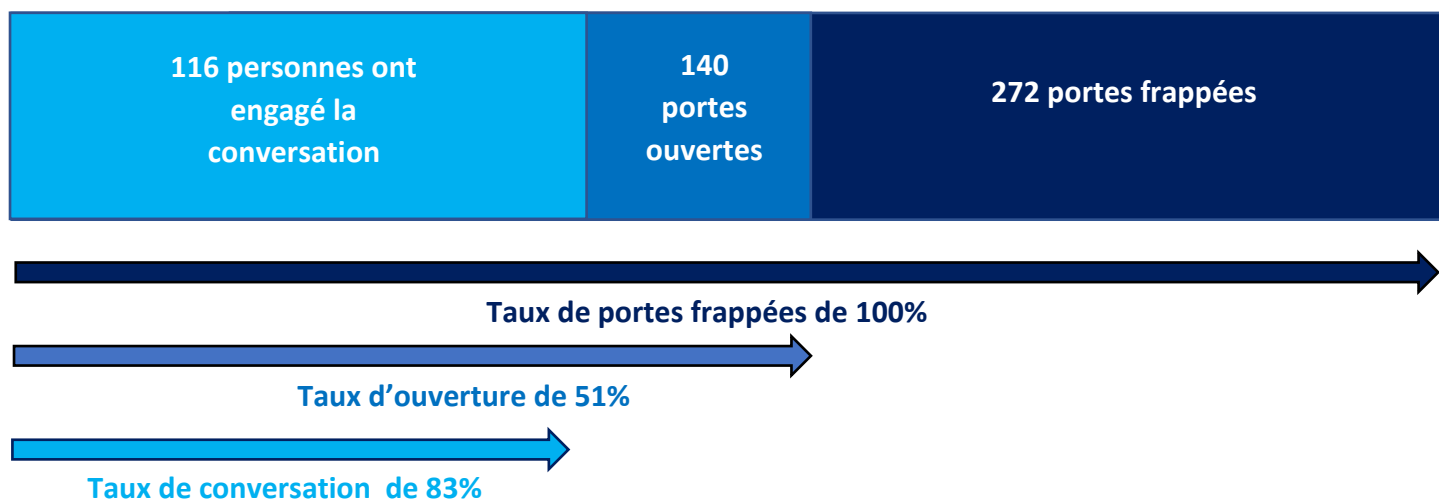


Schéma n°1 : Méthode d'échantillonnage de la campagne de porte à porte

2.2. Les résultats de la campagne de porte à porte

Auprès des 116 personnes ayant accepté d'engager la conversation, l'une des principales questions a porté sur l'opinion de la personne relative au projet éolien des Pinceaux. Le graphique suivant récapitule les avis sur ce sujet, et permet de dégager les résultats suivants :

- 60% des personnes n'y sont pas défavorables
- 36% y sont défavorables
- 3% ne se prononcent pas
- 1% sont non identifiés



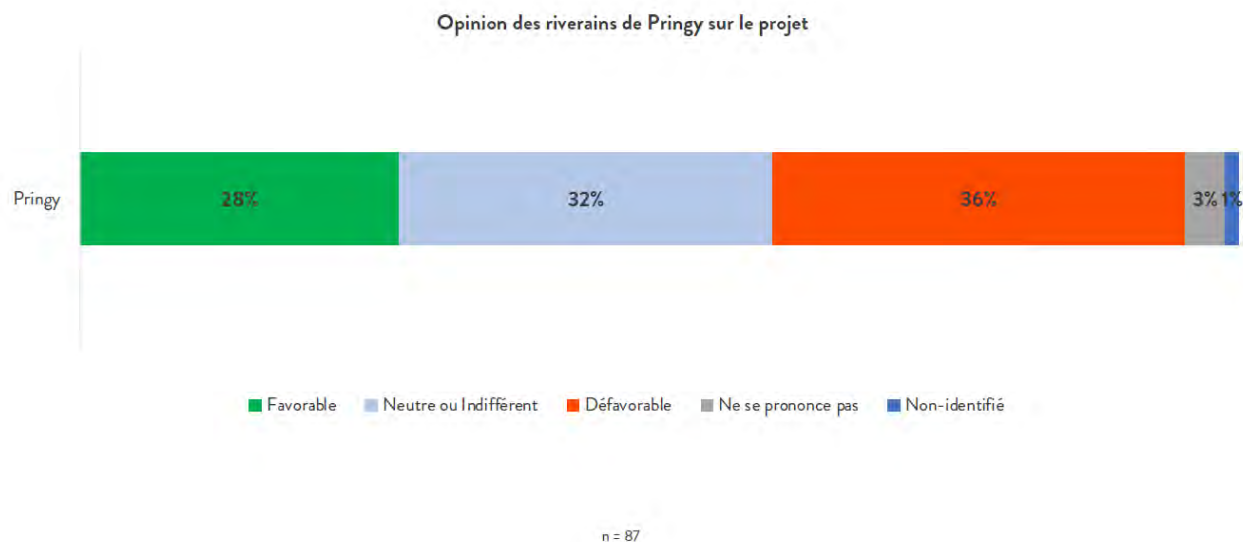


Schéma n°2 : Opinion des riverains sur le projet exprimé lors du porte-à-porte

On remarquera une proportion significative d'habitants n'ayant pas d'avis sur le projet (32% - presque le tiers). En conclusion, 60% des habitants rencontrés ne sont pas défavorables au projet soit presque 2/3.

Enfin, la campagne de porte à porte a été l'occasion idéale pour informer les riverains de l'organisation d'une journée de permanence publique qui s'est tenue le 07/010/2020 en mairie de Pringy. Toutes les personnes ayant accepté d'engager la conversation ont eu l'information oralement d'une part et ont reçu la brochure du projet en main propre de la part du représentant de la société Explain. Lorsque la porte ne s'ouvrait pas ou que la personne ne souhaitait pas engager la conversation, la brochure a été systématiquement déposée dans la boîte aux lettres afin d'informer la personne absente de l'existence du projet d'une part, et de la permanence d'autre part.

Nous avons laissé le contact de Dorothée FRISCH-GAUTHIER, responsable du service foncier.





LETTRÉ D'INFORMATION SUR LE PROJET DE PARC ÉOLIEN DE CALYCÉ DÉVELOPPEMENT

Présentation du projet Eole des Pinceaux, parc éolien sur la commune de Pringy

9 éoliennes 180 m hauteur totale max

ÉDITO Depuis 2019, Calycé Développement et la commune de Pringy puis celle de Drouilly travaillent en collaboration pour que le parc des PINCEAUX voit le jour. Ce projet nous permettra de participer au dynamisme du territoire : il vous concerne, et c'est pourquoi nous approfondissons avec ce porte-à-porte notre démarche de transparence et de rencontre avec les riverains.

La France a fixé des objectifs chiffrés à chacune des régions pour atteindre la transition énergétique. Dans la région Grand Est, 41% de la production d'électricité doit provenir d'énergie renouvelable en 2030 et 100% en 2050 : Le parc éolien de PRINGY et DROUILLY sera un moteur pour y parvenir. Ce projet capital pour votre région mérite de vous être expliqué et c'est pourquoi nous avons choisi de venir vous rencontrer directement.

Ce parc éolien est le symbole des ambitions de notre région en matière de transition énergétique et permettra le développement d'une filière industrielle. Le parc de Pringy et Drouilly s'inscrit dans une dimension locale et ne saurait compter sans ses forces vives : environ 50 emplois directs et indirectes seront créés en France et 5134 tonnes de CO₂ et environ 800 kg de déchets nucléaires seront évités chaque année, pour la production de l'électricité d'environ 21 000 foyers.

Cette lettre d'information vous permettra de connaître le projet en détail. Bonne lecture!

Dausch

L'ÉNERGIE ÉOLIENNE EN FRANCE

A l'heure du réchauffement climatique et de la transition énergétique, exploiter des sources d'énergie naturelles et renouvelables est à la fois un objectif et une nécessité. Calycé Développement s'engage dans cette voie et accompagne la France dans cette nouvelle politique.

Pourquoi se consacrer à l'éolien aujourd'hui ?

D'abord parce que le vent grâce auquel les éoliennes fonctionnent est une ressource propre et inépuisable.

Ensuite car il permet de produire une quantité d'électricité importante pour une prise de risque moindre qu'avec d'autres sources d'énergie.

Enfin, l'électricité éolienne offre une électricité à un prix de plus en plus compétitif. Filière industrielle d'avenir. En 2019, 20 200 emplois directs et indirects ont été identifiés sur l'ensemble de l'écosystème éolien, soit une augmentation de 11 % par rapport à 2018, et de plus de 25% depuis 2016. Ces emplois s'appuient sur environ 900 sociétés présentes sur toutes les activités de la filière éolienne et constituent de ce fait un tissu industriel diversifié. En Europe l'éolien rassemble près de 330 000 emplois. D'autre part, elle a suscité depuis 10 ans plus d'1 milliard d'euros d'investissement et attiré plus de 600 entreprises sur le marché français et à l'export.

Avec la loi transition énergétique pour la croissance verte de 2015 et les dernières programmations pluriannuelles de l'énergie (PPE), la France accélère le mouvement. Elle souhaite porter la part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'électricité à plus de 33% en 2028. L'éolien terrestre doit atteindre une puissance comprise entre 21 et 26 GW en 2023 et de 35 GW en 2028. Le 30 juin 2020, l'éolien a franchi la barre des 17 GW installé, il nous reste encore 1/3 des objectifs pour 2023 à atteindre.

Environ 5 134 tonnes de CO₂ évitées par an

Équivalent de la consommation de environ 21 000 foyers (soit 46 000 personnes)

420 144 € de revenus fiscaux annuels

Image n°2 : Brochure distribuée lors de la campagne de porte à porte

Si la campagne de porte à porte a permis de diffuser largement l'information quant à la tenue de la permanence publique, elle a également permis de noter le nom et l'adresse mail des personnes se déclarant intéressée pour recevoir des informations par mail relatives au projet éolien. Grâce à ce recensement, un mail d'information a pu être envoyé à plus de 80 personnes après la permanence publique afin de les informer précisément sur les avancées du projet et **les inciter à nouveau à donner leur avis personnel par mail, et à exprimer leur souhait s'ils avaient des attentes particulières vis-à-vis du projet.** Aucune réponse n'a été reçue suite à cet envoi, et notamment il n'a été reçue aucune contestation particulière concernant l'implantation ou le projet en tant que tel.



III. La permanence publique

3.1. Le déroulement de la permanence publique

La permanence publique s'est tenue le 07/10/2020 en mairie de Pringy, et fait suite à la démarche de porte à porte, afin de permettre aux riverains d'exprimer leur opinion sur le projet ou de s'informer sur celui-ci. L'équipe responsable du projet était présente. Une carte de l'implantation ainsi qu'un photomontage était à disposition des riverains souhaitant des précisions sur le volet paysager du projet. Des brochures de présentation du projet ainsi de notre offre de fourniture d'électricité à prix réduit étaient également disponibles.

La date et l'horaire de la permanence (mercredi entre 10h et jusqu'à 18h) ont été choisis pour permettre à un maximum de riverains de s'y rendre, dès la fin de matinée du mercredi et jusqu'au début de soirée (sortie de bureaux).



Image n°4 : Equipe de Eole des Pinceaux à la permanence publique



La mobilisation des riverains à cette réunion a été plutôt modérée (une quinzaine de personnes).

3.2. Les conclusions de la permanence publique

Une quinzaine de personnes intéressées par le projet sont venues s'informer. Certaines en tant que propriétaire ou exploitant dans la zone d'implantation des éoliennes. Cela a été l'occasion de tenir informées ces personnes quant aux échanges et discussions avec leurs élus et les implantations prévisionnelles des éoliennes ainsi que des contraintes qui ont été découvertes sur la zone de projet initiale, ayant influencé le choix de l'implantation (canalisation de gaz, faisceau France télécom, contraintes écologiques etc).

A noter pendant cet après-midi d'information et d'échange :

- Des habitants de Pringy ont fait part de leurs inquiétudes concernant les mesures de réduction pour atténuer l'impact sur le paysage. Ils se sont plaints que les parcs éoliens précédemment implantés sur leur commune n'auraient pas respecté leurs engagements concernant l'implantation de haies. Une discussion a pu s'engager sur ce sujet pendant la réunion.
- Une autre personne voulait connaître la puissance et le gabarit des éoliennes qui pourraient être implantées
- Enfin, d'autres riverains souhaitaient connaître le montant des taxes que ces éoliennes allaient permettre de générer pour la commune et la communauté de commune.

La réunion a permis de relever l'inquiétude de quelques riverains qui se sont présentés. Pour quelques habitants de Pringy, il a été question du nombre d'éoliennes déjà présentes dans le secteur, et de la question des haies paysagères qui semble susciter quelques craintes.

Suite à cette permanence, et comme cela a été évoqué avec les habitants de Pringy, il a été demandé au paysagiste du projet de concevoir des mesures d'atténuations paysagères afin de limiter les potentielles « nuisances » ressenties par les habitants concernés (voir chapitre suivant).



IV. Le récapitulatif des mesures ERC

4.1. Le paysage : retrait de 1,5km des villages

L'une des mesures les plus efficaces pour limiter l'impact du projet fut de procéder à un retrait des éoliennes d'une distance minimale de 1,5km des 2 villages de Pringy et Drouilly. Cette distance a été prise depuis les extrémités des villages, c'est-à-dire par rapport aux habitations les plus proches des éoliennes.

Cette règle s'inscrit dans la logique de réduire l'angle de prégnance visuelle de l'éolienne dont le principal facteur reste la distance entre l'observateur et le parc. Comme l'illustre le schéma ci-dessous (extrait de l'étude paysagère), cet angle baisse significativement le 1^{er} km, ce qui conforte la règle mise en place dans le cadre de ce projet. Nous voulions maximiser cette baisse et avons fait le choix de rajouter 500 m pour qu'au final l'éolienne la plus proche soit située à 1580 m de la commune d'implantation la plus proche.

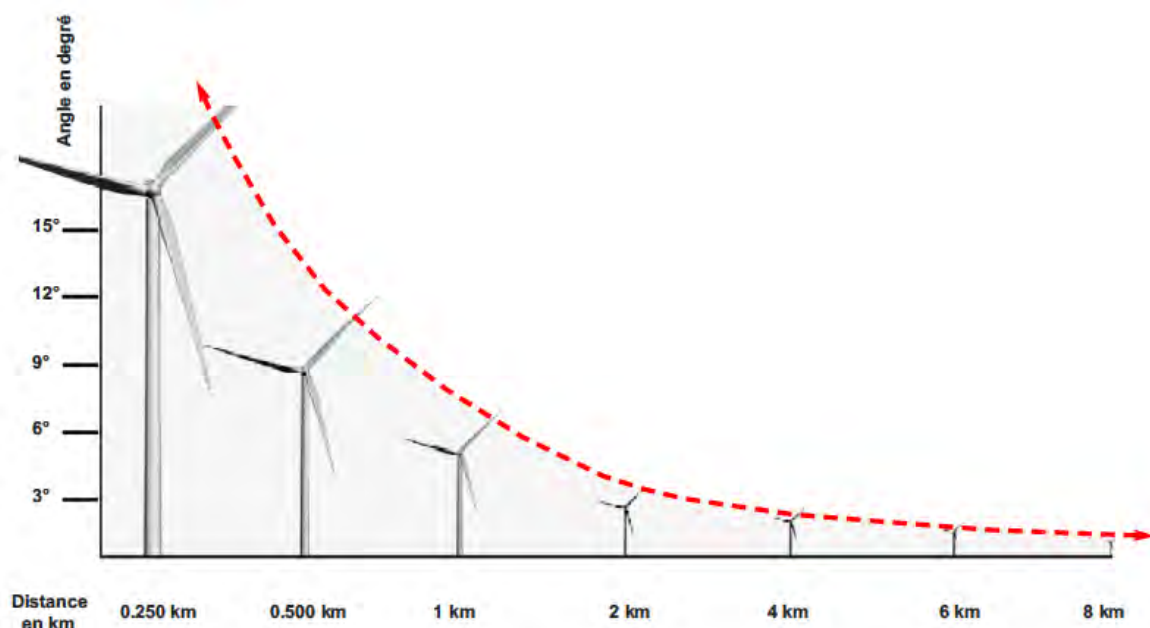


SCHÉMA DE LA PREGNANCE D'UNE ÉOLIENNE DANS LE PAYSAGE

Source : Guide de développement de l'éolien

Schéma n°5 : Schéma de la prégnance d'une éolienne dans le paysage



4.2. Notre proposition de création d'une haie paysagère

Comme cela a été mentionné précédemment, une attention particulière a été portée à la création de masques visuels nouveaux, notamment suite aux remarques formulées lors de la permanence publique du 07 octobre 2020.

Le paysagiste en charge de l'étude paysagère a donc procédé à une analyse approfondie des possibilités de création de haies et masques paysagers, notamment à proximité immédiate des villages de Pringy, et de Drouilly. Il en a déduit que la majorité des habitations présentaient déjà des filtres arborés masquant le parc existant de Orme Champagne. Le projet de parc éolien Quatre Vallées 7 a également prévu d'implanter une large haie paysagère qui masquerait partiellement le projet des Pinceaux aux communes d'implantation.

L'ensemble de ces mesures est détaillé aux pages 163 à 169 de l'étude paysagère. La carte ci-après est extraite de cette étude et rappelle la proposition d'emplacement d'une haie permettant de limiter la visibilité sur les éoliennes au niveau des habitations les plus proches (>1,5km).



Carte n°4 : Localisation de la haie à planter sur Pringy

Il ne s'agit pas de ceinturer le village avec des haies, mais de réaliser des plantations permettant de limiter les relations visuelles directes avec le projet éolien, tout en favorisant l'insertion paysagère des habitations en considération des propositions des autres projets en cours de réalisation.



Par ailleurs, une bourse aux arbres sera proposée par Eole des Pinceaux sur les communes de Pringy, Drouilly, Songy et Maison-en-Champagne. Ces plantations ont pour but de créer un écran visuel végétal, qui permettra de masquer ou d'atténuer l'impact visuel des éoliennes depuis les habitations les plus exposées à la visibilité des éoliennes. Suite au montage des éoliennes, un paysagiste concepteur pourra dans une phase d'identification des visibilités du projet, déterminer les besoins avec les riverains et les conseiller.

4.3. L'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques

Afin de compenser les incidences visuelles sur les communes d'implantation du parc, Eole des Pinceaux s'est engagé à aider financièrement les communes de Pringy et Drouilly dans l'enfouissement de leurs lignes électriques et téléphoniques. Les impacts visuels dues aux éoliennes du projet seront donc compensés par l'élimination d'un autre élément d'incidence visuel en lien avec la fourniture d'énergie.

Eole des Pinceaux s'est concerté avec les maires des communes de Drouilly et de Pringy afin d'identifier le meilleur emplacement pour enfouir les lignes. Après cette démarche de concertation, Eole des Pinceaux s'engage donc à aider financièrement la commune de Pringy pour réaliser l'enfouissement des lignes le long de la départementale D2 depuis l'entrée Nord du village, (à partir des premières habitations) jusqu'au niveau de l'église Saint-Rémi. La partie Sud de la même route étant déjà concernée par une opération d'enfouissement menée et financée directement par la mairie.

Concernant Drouilly, Eole des Pinceaux s'engage également à participer au financement de l'enfouissement des réseaux le long de la départementale D2 depuis l'entrée Nord du village jusqu'aux dernières maisons au Sud de Drouilly.

Au total, la société Eole des Pinceaux s'est engagée auprès des communes de Pringy et Drouilly à apporter une contribution de 2976€/ MW soit 150 000 €.

Les photos suivantes représentent les effets de la mesure d'enfouissement sur la commune de Pringy.





Image n°5 : Vue depuis l'entrée Nord de Pringy avec et sans les lignes électriques et téléphoniques

4.4. Le bridage acoustique

Conformément à la réglementation en vigueur, une campagne de mesure acoustique a été réalisée entre le 05 novembre et le 05 décembre 2018 afin de faire une évaluation des impacts acoustiques du futur projet des Pinceaux.

Cette campagne a permis de mesurer le niveau de bruit aux niveaux des habitations les plus proches du projet, et d'évaluer les risques de dépassement des valeurs d'émergence réglementaires liées à la mise en place d'éoliennes.



La carte ci-après détaille l'emplacement des points de mesure ayant permis de réaliser cette analyse.



Carte n°5 : Localisation des points de mesure de la campagne acoustique

A noter que des progrès techniques significatifs ont été réalisés depuis une dizaine d'années par les fabricants de turbines pour limiter les gênes sonores des éoliennes, notamment grâce à la mise en place de « peignes » sur les bords de pales d'éoliennes, mais aussi grâce à l'élaboration des nouveaux « modes acoustiques » permettant de diminuer significativement le niveau de bruit des éoliennes tout en limitant les pertes de production.



Ainsi, Eole des Pinceaux a saisi l'opportunité de ces moyens pour diminuer significativement le bruit généré par les futures éoliennes de son projet des Pinceaux. Les peignes (illustrations ci-dessous) ou appelés parfois « serrations » permettront de diminuer les émissions sonores de 3 dB en moyenne.

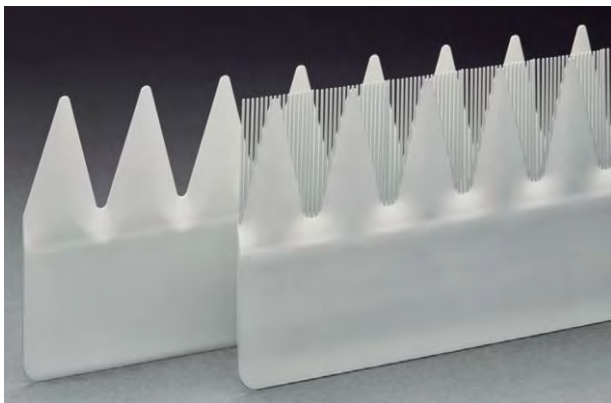


Image n°6 et 7 : Exemple de peignes diminuant le bruit généré par les éoliennes

Concernant l'utilisation des « modes acoustiques », ces derniers sont désormais en nombre suffisants pour limiter le bruit des éoliennes en fonction de la sensibilité du site. Ainsi, l'exploitant du parc éolien aura la possibilité de choisir un mode acoustique spécifique à :

Chaque éolienne du projet (ex : choix d'un mode acoustique plus contraignant pour les éoliennes proches des habitations)

La période du jour et de la nuit (en fonction des risques de dépassement des émergences réglementaires et de la gêne)

De la vitesse du vent qui a une influence très forte sur le niveau de la gêne, les courbes de bruit ci-dessous pouvant être activées à des vitesses de vent spécifiés à l'avance

De la direction du vent (la gêne évoluant en fonction de la direction Nord-Est ou Sud-Ouest sur le projet des Pinceaux)

Comme l'illustre le graphique ci-dessous, les modes acoustiques des éoliennes de dernière génération sont nombreux et offrent donc de nombreuses possibilités pour diminuer efficacement les émissions sonores de chaque éolienne.

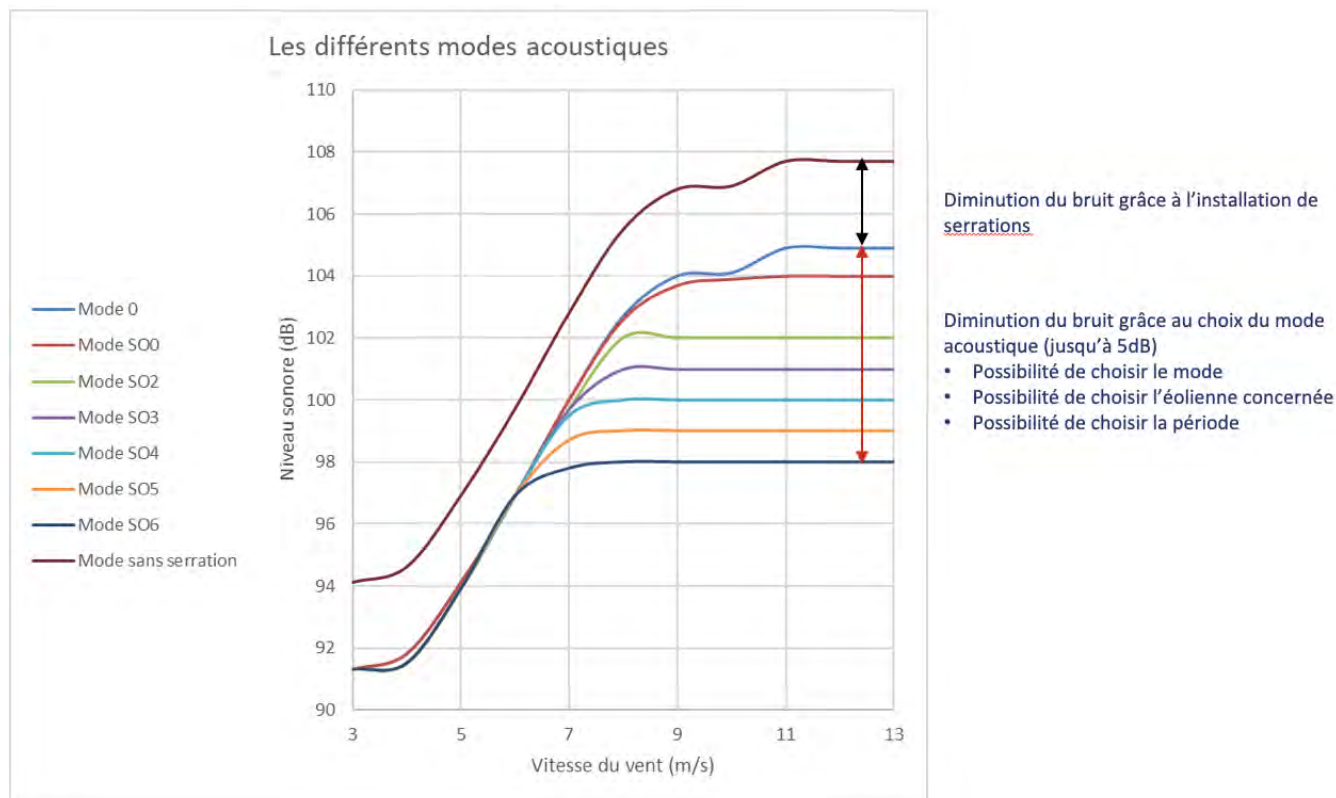


Schéma n°6 : Présentation des différents modes acoustiques

Dans l'étude acoustique du projet des Pinceaux, le bureau d'étude Venathec a pris en compte les caractéristiques précises de l'éolienne V150 (Vestas). Les calculs montrent que les seuils d'émergence réglementaires de 5dB le jour et 3dB la nuit sont respectés en tous points du secteur d'implantation. Ce résultat positif s'explique principalement par la distance importante (1500m minimum) entre les éoliennes et les 1eres habitations. L'utilisation des modes acoustiques présentés ci-dessus ne s'avère donc pas nécessaire, néanmoins une étude acoustique post-implantatoire sera menée afin d'en effectuer la vérification in situ.

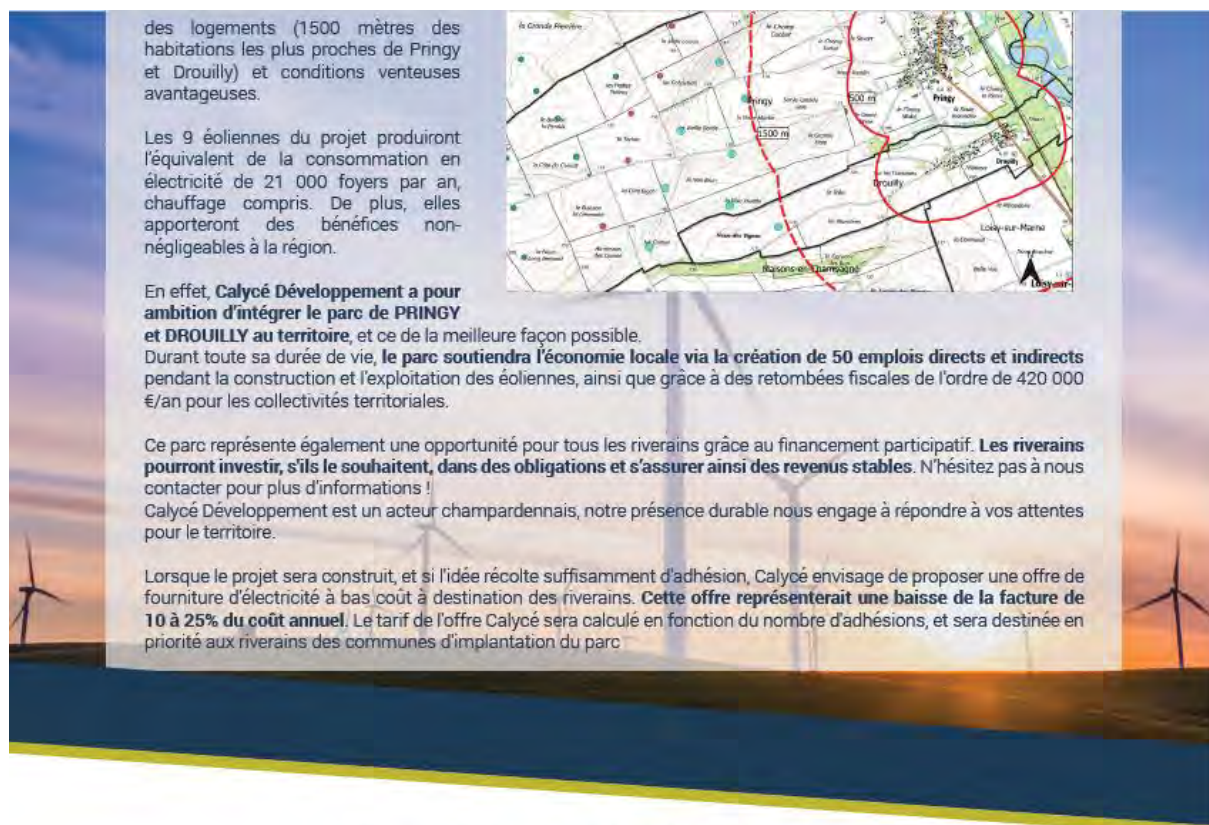
U. Le site internet du projet des Pinceaux

5.1. La mise en place du site internet

Le site internet du projet éolien des Pinceaux a été mis en ligne le 29 septembre 2020. L'adresse est : parc-eolien-des-pinceaux.fr. Nous avons opté pour une adresse internet facilement trouvable et mémorisable afin que le maximum de personnes puissent s'informer sur le projet. Nous avons profité



de la campagne de porte à porte pour inviter les riverains à se rendre sur ce site. L'adresse du site était également rappelé sur les brochures distribuées lors de la campagne de porte-à-porte ainsi que pendant la permanence publique.




des logements (1500 mètres des habitations les plus proches de Pringy et Drouilly) et conditions venteuses avantageuses.

Les 9 éoliennes du projet produiront l'équivalent de la consommation en électricité de 21 000 foyers par an, chauffage compris. De plus, elles apporteront des bénéfices non-négligeables à la région.

En effet, **Calycé Développement a pour ambition d'intégrer le parc de PRINGY et DROUILLY au territoire**, et ce de la meilleure façon possible. Durant toute sa durée de vie, **le parc soutiendra l'économie locale via la création de 50 emplois directs et indirects** pendant la construction et l'exploitation des éoliennes, ainsi que grâce à des retombées fiscales de l'ordre de 420 000 €/an pour les collectivités territoriales.

Ce parc représente également une opportunité pour tous les riverains grâce au financement participatif. **Les riverains pourront investir, s'ils le souhaitent, dans des obligations et s'assurer ainsi des revenus stables.** N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations ! Calycé Développement est un acteur champardennais, notre présence durable nous engage à répondre à vos attentes pour le territoire.

Lorsque le projet sera construit, et si l'idée récolte suffisamment d'adhésion, Calycé envisage de proposer une offre de fourniture d'électricité à bas coût à destination des riverains. **Cette offre représenterait une baisse de la facture de 10 à 25% du coût annuel.** Le tarif de l'offre Calycé sera calculé en fonction du nombre d'adhésions, et sera destinée en priorité aux riverains des communes d'implantation du parc



Pour toutes remarques ou informations, retrouvez nous sur :
parc-eolien-des-pinceaux.fr

ET APRÈS ? INFORMATIONS PRATIQUES

Venez nous rencontrer au cours de la permanence publique qui aura lieu le 7 octobre 2020 de 10h à 19h, en Mairie de Pringy.

NOUS, CALYCÉ DÉVELOPPEMENT

Actifs dans l'éolien depuis 2002, nous avons fondé Calycé Développement en 2011 autour de valeurs communes et fortes : le respect de nos engagements, l'ancrage local, la capacité de travail et de réactivité. Basés en Champagne depuis plusieurs générations nous fondons nos démarches sur la proximité locale et le bon sens, afin de parvenir à des collaborations fructueuses et des projets de haute qualité, bien adaptés aux spécificités locales.

Image n°8 : Extrait de la brochure distribuée par Explain lors de la campagne de porte-à-porte



5.2. Le contenu du site internet

Le site internet est facilement accessible et compréhensible. Il possède une page d'accueil résumant les dernières actualités du projet et présentant des informations principales du projet. Il comporte plusieurs onglets.

Le premier fait une présentation détaillée du projet : son implantation, les variantes envisagées, la puissance unitaire et totale, la date de construction... Il fait connaître aux utilisateurs les différents acteurs et tout le processus de concertation du projet par de brefs articles, et par une frise chronologique. Un photomontage permettant de se rendre compte de l'impact paysager du projet figure également dans cet onglet. Nous avons rédigé une foire aux questions avec les interrogations les plus récurrentes sur nos projets. Pour toute autre question, le visiteur a à sa disposition le contact des personnes responsables du projet ainsi que l'adresse mail de Calycé Développement.



Image n° 10 : Site internet du parc éolien des Pinceaux Onglet « Le Projet »

Le deuxième onglet présente Calycé Développement. Il rappelle la philosophie de la société, son ancrage local et son savoir-faire. Les différentes équipes y sont présentées avec leurs fonctions. Cette partie décrit les différents parcs éoliens et leurs productions pour que le visiteur ait un aperçu de l'expérience de Calycé Développement dans le développement de projet éoliens.



The screenshot shows the website for Calycé Développement. At the top, there is a navigation bar with the logo and menu items: LE PROJET, CALYCE DÉVELOPPEMENT, L'ÉNERGIE ÉOLIENNE, and NOUS CONTACTER. Below the navigation bar, there are four large colored boxes containing statistics:

- 20 Parc éoliens dont 11 construits (dark blue box)
- 200 Éoliennes dont 59 construites (teal box)
- 500000 MWh d'électricité propre produite par an (green box)
- 150000 Foyers fournis en électricité chaque année (light blue box)

 Below these statistics is a large image of wind turbines at sunset. To the right of the image, there is a section titled 'POUR LA COMMUNAUTÉ' with sub-sections:

- NOTRE MISSION: Calycé Développement est l'une des sociétés pionnières de l'éolien en Champagne Ardenne. Depuis 2002, nous développons des projets en concertation avec les riverains et agriculteurs, pour réaliser des parcs éoliens de haute qualité.
- NOTRE VISION
- NOTRE PROMESSE

 At the bottom of this section is a dark blue button labeled 'SOUFFLE D'ESPOIR'.

Image n°11 Site internet du parc éolien des Pinceaux Onglet « Calycé Développement »

Le troisième onglet informe sur l'énergie éolienne. Elle rappelle l'origine de l'énergie et ses effets positifs. Cette partie détaille la réglementation sur le bruit, et présente les objectifs de développement de l'énergie voulue par l'Etat français. Enfin une section appelée « *Info ou intox* » donne des informations sur les questions récurrentes ou les présupposés vis-à-vis de l'éolien.

The screenshot shows a section of the website titled 'DES MOULINS À VENT AUX ÉOLIENNES'. At the top, there is a navigation bar with the logo and menu items: LE PROJET, CALYCE DÉVELOPPEMENT, L'ÉNERGIE ÉOLIENNE, and NOUS CONTACTER. Below the navigation bar, there is a text line: 'cette énergie se développe fortement depuis les années 2000 et représente aujourd'hui 5% de la consommation électrique'. The main content area features a large image comparing a traditional wooden windmill on the left and a modern white wind turbine on the right. To the right of the image, there is a text block:

DES MOULINS À VENT AUX ÉOLIENNES

Depuis trois décennies, cette énergie a connu des innovations et des bouleversements majeurs dans son fonctionnement et son efficacité. Alors que les premières éoliennes produisaient quelques kilowatts à peine, **les éoliennes actuelles permettent de produire jusqu'à 5 MW sur terre et jusqu'à 12 MW en pleine mer**. Une éolienne de nouvelle génération d'une puissance de 4MW, produit l'équivalent de la consommation de 3000 foyers.

Par ailleurs, les fabricants d'éoliennes développent constamment de nouveaux algorithmes permettant de **diminuer significativement le bruit généré par la rotation des pales**. Ces algorithmes s'activent automatiquement en fonction de la vitesse et la direction du vent: il existe une technologie fiable de « peignes » que l'on installe au bord des pales et qui **réduisent considérablement le bruit du rotor en rotation**.

Parallèlement aux évolutions technologiques, la réglementation a fortement évolué depuis 30 ans, et s'est adaptée grâce au retour d'expérience des premiers projets. Actuellement, **la réglementation française en matière d'éoliennes est l'une des plus strictes au monde**, notamment en matière acoustique. Elle vise à encadrer son développement afin de garantir la conservation du cadre de vie des riverains, la protection des activités humaines, des espèces animales et végétales.

Image n° 12 : Site internet du parc éolien des Pinceaux Onglet « L'énergie éolienne »



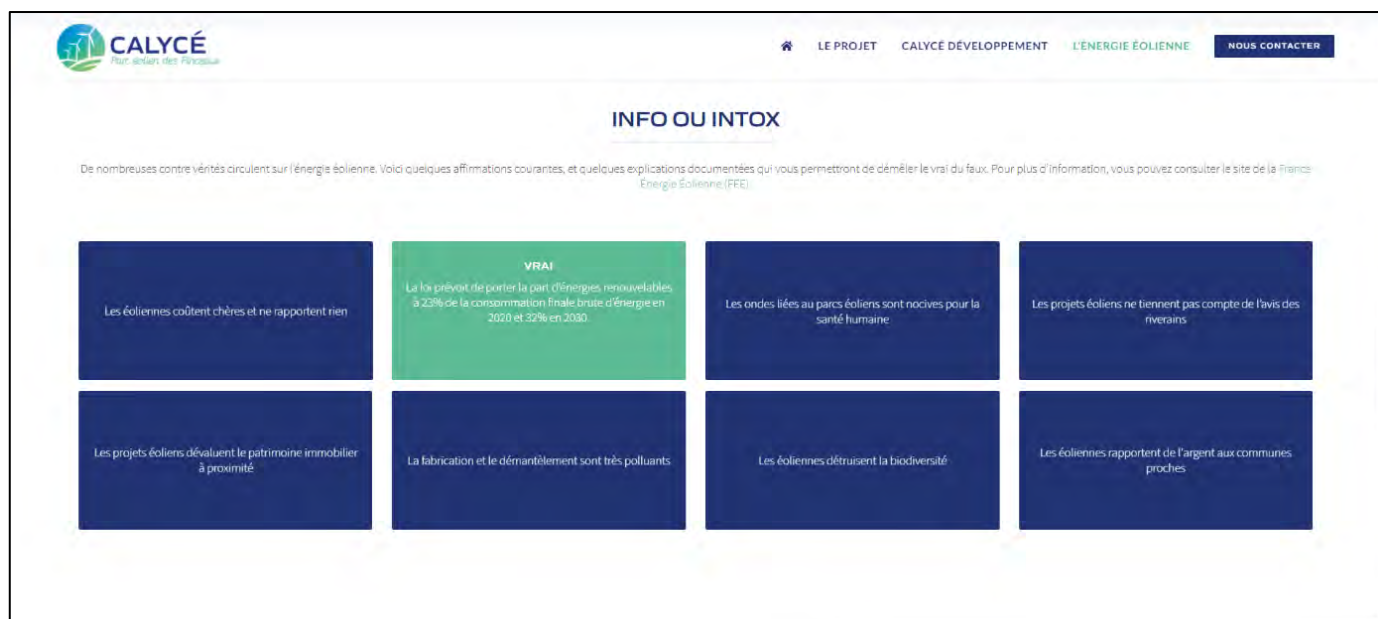


Image n° 13 : Site internet du parc éolien des Pinceaux Onglet « L'énergie éolienne »

Le dernier onglet rappelle les différents moyens de contacter Calycé Développement, son adresse mais également propose un formulaire de contact.

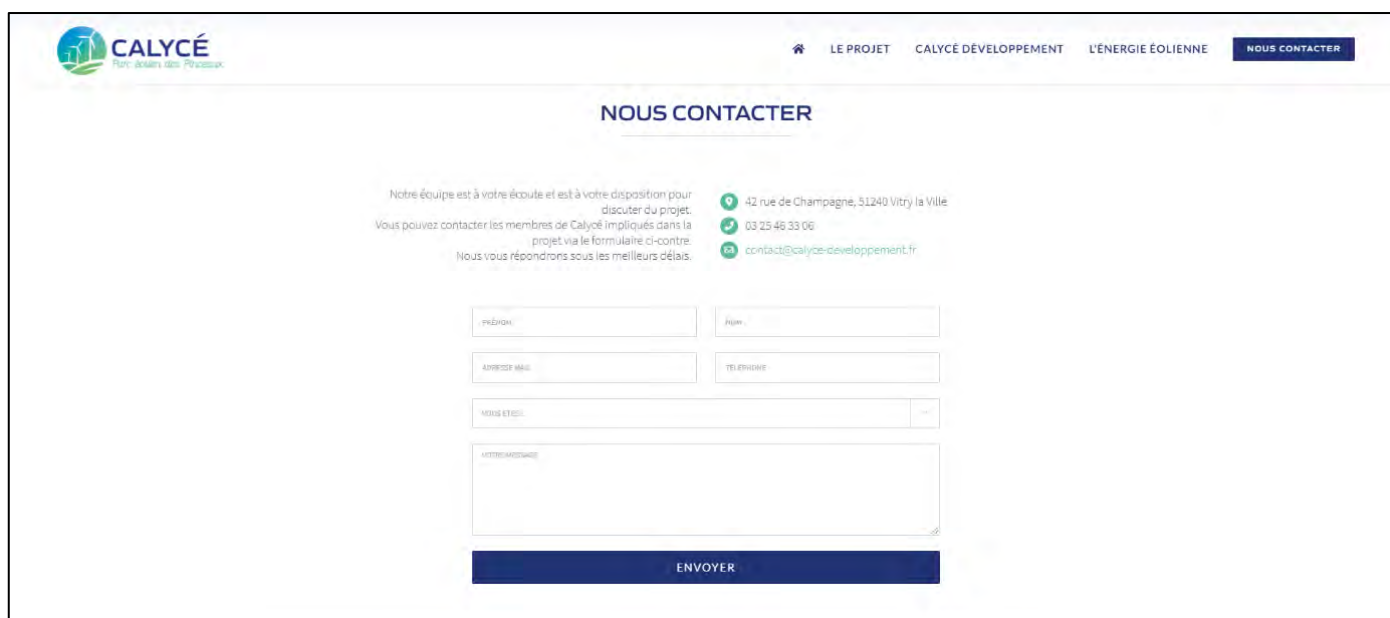


Image n° 14 : Site internet du parc éolien des Pinceaux Onglet « Nous contacter »



Annexe

Mail envoyé aux riverains du projet suite à la permanence publique





Bonjour Madame, Monsieur,

Au nom de la société **Calycé Développement**, je me permets de vous contacter concernant notre projet de parc éolien situé sur le territoire de votre commune.

En tant qu'habitant de Pringy ou de Drouilly, vous avez eu l'occasion de discuter avec un ambassadeur de la société **Explain**, les 29, 30 septembre ou le 1^{er} octobre 2020. Cette société indépendante est venue vous rencontrer afin de vous informer sur le projet éolien des Pinceaux, de connaître votre avis sur ce sujet et également de vous inviter à nous rencontrer à la permanence publique qui s'est tenue le 7 octobre en mairie de Pringy.

Chez Calycé Développement, nous portons effectivement un **intérêt fort à la concertation. Voici pourquoi :**

1. **Nous sommes une entreprise locale**, très attentive à la meilleure cohabitation entre les riverains et les parcs éoliens



Basés à Vitry-la-Ville, notre siège social est implanté à quelques kilomètres à peine du projet et de votre résidence. Cette proximité locale est la meilleure façon de garantir notre souhait de faire un projet de haute qualité.



2. **Nous sommes une entreprise à taille humaine**, dirigée par des agriculteurs



Issus du monde agricole, nous avons le souci de nos engagements, et prenons des décisions qui permettent d'aboutir au meilleur consensus. Nous serons toujours ouverts au dialogue.



3. **Nous sommes voisins de parcs éoliens**, avec plus de 153 éoliennes dans un rayon de 10km

Nous connaissons l'impact que génère un parc éolien, nous habitons à proximité directe d'éoliennes et faisons nos meilleurs efforts pour faciliter leur intégration.



4. **Nous sommes une entreprise qui porte des valeurs humaines**

C'est ainsi que nous avons mis en place un projet caritatif à côté de chez vous, et qui s'intitule Souffle d'Espoir. Ce projet situé à Songy est 100% bénévole : toutes les retombées permettront de financer des projets d'utilité pour les malades du cancer (en savoir plus : calyce-developpement.fr/souffle-despoir).



5. **Nous sommes en lien permanent avec les administrations pour atteindre les objectifs fixés par l'Etat et par la région Grand Est**

La région Grand Est s'est fixée comme objectif d'installer environ 860 éoliennes supplémentaires d'ici 2030.

- EN BREF -

Nous croyons à la force du dialogue afin de parvenir à:

Un projet concerté et adapté aux spécificités locales

qui permette d'aboutir aux objectifs nationaux et régionaux de développement éolien

Retrouvez toutes les informations sur le futur parc éolien ici : <https://parc-eolien-des-pinceaux.fr>

Retrouvez-nous ici : <https://www.calyce-developpement.fr>



C'est pourquoi il était important pour nous de venir vous rencontrer, d'obtenir votre avis par l'intermédiaire d'**Explain** et de vous rencontrer à Pringy, et nous vous remercions pour le temps que vous y avez consacré.

- MESURES COMPENSATOIRES -

Nous sommes notamment en cours de réflexion sur la mise en place de mesure d'accompagnement et de compensation.

⇒ N'hésitez pas à répondre à cet email pour faire part de vos idées et remarques.



Par ailleurs, nous avons relevé que l'offre d'électricité à bas prix avec notre partenaire **Ekwateur** retenait l'attention d'un grand nombre de personnes, cela nous encourage à mettre en place cette offre. Nous reviendrons rapidement avec de plus amples informations !

Enfin, je vous remercie d'avoir accepté de nous laisser vos coordonnées afin que nous puissions vous informer sur la suite du projet. Afin de poursuivre ce processus de dialogue et vous intégrer le plus possible dans la concertation liée au projet, nous serons très attentifs à vos remarques.

En vous souhaitant une très bonne journée,



Bien cordialement

